



PROJET D'ETABLISSEMENT

MULTI ACCUEIL CAPUCINE

Communauté de communes du Vexin-Normand

Période contractuelle : Janvier 2024-décembre 2027

PREAMBULE

Le projet d'établissement présente les orientations de la Communauté de communes du Vexin Normand sur l'accueil du jeune enfant et de sa famille.

Il comprend un projet social et de développement durable, un projet d'accueil et un projet éducatif qui précisent les modalités de l'accueil des enfants au quotidien.

Il se réfère à la réglementation en vigueur, à savoir :

- Code de la santé publique : articles R2324-16 et R2324-17 , articles R2324-25 à R2324-32 et articles L2324-1 à L2324-4 et notamment articles R2324-29 et articles R2324-40 et 46
- Code de l'action sociale et des familles : articles L214-1 à L214-8
- Ordonnance n° 2021-611 du 19 mai 2021 relative aux services aux familles
- Décret n° 2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil du jeune enfant
- Arrêté du 31 août 2021 créant un référentiel national relatif aux exigences applicables aux établissements d'accueil du jeune enfant en matière de locaux, d'aménagement et d'affichage.
- Arrêté du 8 octobre 2021 relatif aux modalités d'organisation de l'accueil en surnombre en établissement et service d'accueil du jeune enfant
- Arrêté du 29 juillet 2022 relatif aux professionnels autorisés à exercer dans les modes d'accueil du jeune enfant
- Charte nationale d'accueil du jeune enfant

SOMMAIRE

ARTICLE 1 - LE PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

1-1 Le contexte local	P.5-6
1-1-1 Le contexte géographique	P. 5
1-1-2 Le contexte démographique	P. 6
1-1-3 Le contexte sociologique du territoire	P. 6
1-1-4 Activités et mobilité	P. 6
1-2 L'offre de service à destination du jeune enfant	P.7
1-2-1 Les établissements d'accueil du jeune enfant	P. 7
1-2-2 Les services à destination du jeune enfant et de sa famille	P. 7
1-3 Les partenaires extérieurs	P. 8
1-4 Le développement durable en concertation avec la Direction de l'Environnement	P. 8-11
1-4-1 Environnement de l'enfant	P. 8-9
1-4-2 Les économies d'énergie	P. 9
1-4-3 La gestion des déchets	P. 10
1-4-4 L'entretien des locaux	P. 10
1-4-5 Bâtiment et transport	P. 11

ARTICLE 2 - LE PROJET D'ACCUEIL

2-1 Nature de l'accueil proposé	P. 12-13
2-1-1 Les types d'accueil	P. 12
L'accueil régulier	P. 12
L'accueil occasionnel	P. 12
L'accueil d'urgences	P. 12
2-1-2 La description des locaux	P. 12
2-1-3 L'amplitude d'ouverture et la capacité d'accueil	P. 13
2-1-4 Les périodes de fermeture	P. 13
2-1-5 Les conditions d'accueil	P. 13
2-2 Prise en compte des besoins spécifiques : handicap, maladie chronique	P. 13-14
2-3 Les compétences professionnelles	P. 14-17
2-3-1 L'équipe pluridisciplinaire	P. 14-15
2-3-2 La communication dans l'équipe	P. 15
2-3-3 La formation du personnel	P. 15
2-3-4 Le travail en équipe	P. 16
2-3-5 L'accueil des stagiaires	P. 17

ARTICLE 3 - LE PROJET EDUCATIF

3-1 L'enfant au sein de la structure	P. 18-35
3-1-1 Un accueil individualisé	P. 18-19
Les premiers accueils	
L'accueil au quotidien	
3-1-2 Les rythmes et les besoins	P. 19-24
3-1-2-1 Les soins	P. 19-20
3-1-2-2 Le repas	P. 20-22
3-1-2-3 Le repos	P. 22-23
3-1-2-4 Le langage	P. 23-24
3-1-3 Sécurité affective et physique	P. 24-28
3-1-3-1 Individuation psychique	P. 24-25
3-1-3-2 Le lien d'attachement	P. 25
3-1-3-3 Les émotions	P. 26-27
3-1-3-4 Les limites	P. 27-28
3-1-4 L'enfant et le jeu	P. 28-35
3-1-4-1 La motricité libre	P. 28
3-1-4-2 L'enfant en mouvement	P. 29-30
3-1-4-3 Jeux, jouets et espaces ludiques	P. 30-35
Le jeu et les jouets	P. 30
Les grandes étapes de Piaget	P. 31
Vers l'itinérance ludique	P. 31-33
Jouer dehors	P. 34
Une sensibilité particulière à des ateliers de bien-être	P. 34
L'aménagement de l'espace	P.34-35
3-1-4-4 La place du professionnel	P. 35
3-2 Les parents et la structure	P. 36-37
3-2-1 L'adhésion au projet	P. 36
3-2-2 La communication et la relation de confiance	P. 36-37
3-2-3 Écoute, accompagnement et soutien	P. 37
3-2-4 Le partage	P. 37

ANNEXES

ANNEXE 1 : la charte nationale d'accueil du jeune enfant	P. 38
ANNEXE 2 : plan de la maison de l'enfance communautaire	P. 39

1-1-2 Contexte démographique sur le territoire du vexin normand

	2019	2020	2021
Nombre de naissances	320	330	339
Nombre d'enfants de moins de 3 ans	505	483	478
Nombre de familles avec enfants de moins de 3 ans	468	446	445

1-1-3 Contexte sociologique du territoire

	2019	2020	2021
Taux de familles monoparentales	nc	nc	nc
Taux de parents actifs avec enfants de moins de 3 ans	62.1%	63.5%	66.6%
Taux de femmes actives avec enfants de moins de 3 ans	78.1 %	81.3 %	82.3%

1-1-4 Activités et mobilité

Les filières dominantes sur le territoire en termes d'emploi sont l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale (33%), le commerce (17%) et la fabrication d'autres produits industriels (12%).

Le territoire compte 7 zones d'activités économiques qui rassemblent 778 emplois salariés. La proximité de la région parisienne constitue une opportunité de développement pour ces entreprises qui y trouvent une zone de clientèle privilégiée.

60% environ des actifs du territoire travaillent en dehors du territoire, et 47,4% dans une autre région, en premier lieu en Ile-de-France (Paris et Val d'Oise essentiellement). L'influence rouennaise reste faible en termes de polarisation des actifs du Vexin Normand.

Il existe une gare sur la commune de Gisors. 76,3% des actifs occupés vont travailler en voiture contre 9 % de navetteurs usagers des transports en communs.

1-2 L'offre de service à destination du jeune enfant

1-2-1 Les établissements d'accueil du jeune enfant sur le territoire

Les établissements publics :

- Le multi accueil Capucine en gestion communautaire ; agréé pour 40 places réservées aux familles domiciliées sur les 39 communes du territoire du Vexin Normand
- 3 modes d'accueil en gestion municipale, réservé aux familles domiciliées à Gisors :
 - o Le multi accueil Boule de Gomme agréé pour 15 places
 - o Le multi accueil Pom'Cannelle agréé pour 24 places
 - o La crèche familiale Coccinelle qui bénéficie de 28 places

Les établissements privés :

- o Microcrèche : Les pandas : crèche privée de 12 places sur Gisors
- o Microcrèche : Les koalas ; crèche privée de 12 places sur Gisors
- o Microcrèche : Baby Village : crèche privée de 12 places sur Etrepagny

1-2-2 Les services à destination du jeune enfant et de sa famille à la Communauté de communes du Vexin Normand

Le Relais Petite Enfance :

Le RPE est un service public libre et gratuit financé par la CAF de l'Eure. Il s'adresse aux assistantes maternelles et aux parents qui les emploient ainsi qu'aux enfants accueillis. Il permet de mettre en relation l'offre et la demande en matière d'accueil d'enfants. Son rôle est d'informer, d'orienter les parents et les assistantes maternelles, d'accompagner la relation employeur/employé. C'est un lieu d'échanges, d'écoute, de rencontres.

Il en existe 2 sur le territoire :

- Le RPE du Vexin Normand géré par la Communauté de communes
- Le RPE géré par la ville de Gisors

Le réseau d'assistantes maternelles agréées sur le territoire accueille les enfants à leur domicile : 52 sur la ville de Gisors et 99 sur les autres communes du territoire en 2022.

Le LAEP « graines de famille » :

Le LAEP est un espace convivial qui accueille, de manière libre, de jeunes enfants de moins de 6 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent. C'est un espace de jeu pour l'enfant et un lieu de parole pour le parent. Premier lieu de sociabilité pour l'enfant, c'est un espace d'épanouissement qui le prépare à la séparation.

Les offres locales à destination du jeune enfant :

- La ludo-médiathèque d'Etrepagny et la bibliothèque de Gisors
- Les piscines communautaires : complexe aquatique Aquavexin, piscine d'Etrepagny
- La voie verte
- Parc environnemental de Gisors
- Nombreuses associations proposant des activités sportives, ludiques et culturelles

1-3 Les partenaires extérieurs

Les centres de PMI sur Gisors et Etrepagny accueillent les parents et les enfants de 0 à 6 ans afin de les accompagner dans leur rôle et de répondre à leurs questionnements.

L'association Vexin allaitement est une association basée à Gisors, qui organise des réunions mensuelles de soutien, d'échanges et de partages autour de l'allaitement ainsi que des démonstrations de portage en écharpe.

Autres partenaires : un centre social, situé à Gisors, une Maison de service au public (Msap) sur Etrepagny, un espace de vie sociale à Longchamps permettent aux familles de bénéficier d'informations, d'activités, d'animations.

Médiathèque de la CDC : des intervenants de la médiathèque viennent proposer des ateliers lecture tous les 15 jours.

La CAF de l'Eure : accompagne les familles dans leur vie quotidienne par le versement de prestations et en développant une action sociale. Elle est garante de l'équité et de la cohésion sociale. Elle veille à encourager l'accueil de tous les enfants, en particulier les enfants en situation de handicap ou ceux issus de familles « pauvres ».

1-4 Le développement durable

La Communauté de communes du Vexin Normand respecte notre environnement et souhaite participer activement au développement durable et responsable en mettant en place des actions concrètes afin d'améliorer la qualité de vie des enfants et des professionnelles de l'équipe.

Etant un lieu d'accueil et d'éducation, il semble essentiel de favoriser des actions tournées vers une éco-responsabilité.

1-4-1 Environnement de l'enfant

Les soins

La Communauté de communes choisit des produits bio sans paraben (savons bébé + crème de change) bénéficiant d'un écolabel ayant un impact écologique positif pour le lavage du corps et des mains des enfants.

La Communauté de communes utilise des couches de la marque BB distrib, fabriquées, assemblées et emballées en France.

Dans son processus de fabrication, BB Distrib travaille notamment à partir de matières premières européennes, avec de la cellulose blanchie à l'oxygène (et sans chlore), des pigments sans métaux lourds, sans perturbateurs endocriniens ni lotion.

La Communauté de communes n'utilise pas de lingettes à usage unique, ni de draps d'examen papier pour changer les enfants, ni de gants jetables. Elle a fait le choix d'investir dans des serviettes et gants réutilisables afin de réduire notre impact sur l'environnement de façon durable.

Les enfants sont changés à l'aide d'un gant mouillé pour les urines. Ne pas utiliser de savon de façon systématique à chaque change permet non seulement de diminuer notre impact écologique, mais également de réduire de façon considérable les érythèmes fessiers du bébé en préservant le ph naturel de sa peau.

L'alimentation

Notre prestataire respecte la loi Egalim en proposant 23% de produits bio dans les menus et 50% de produits de qualité et durables. Il privilégie donc des filières de proximité en collaborant avec les producteurs locaux.

Le lait proposé aux enfants est un lait bio. Les pots industriels de compote bio sont privilégiés.

Pour éviter le gâchis, les quantités sont commandées en grammage par enfant. La commande est faite la veille pour le lendemain pour être au plus proche de nos besoins.

Les jeux

Notre projet de nous engager dans une démarche éco responsable nous amène à penser autrement ce que nous proposons aux enfants.

Nous utilisons donc au maximum :

- Des jeux écocertifiés en matériaux durables ou recyclés
- Du matériel recyclé comme par exemple
 - Boîtes de lait (jeux de manipulation fine, transvasement)
 - Bouteilles en plastique, bouchons de compote...(bouteilles sensorielles)
 - Cartons (créativité et jeux d'imagination)
 - Bouteilles de gel douche, cartons et bouteilles d'emballage alimentaire... (jeux d'imitation)
 - Papier à bulle, tissu, laine ... (sens du toucher)
- Des éléments naturels : marrons, feuilles, herbes, mousses ...

Nous sollicitons parfois les familles afin de participer à cette démarche ensemble et de proposer différents outils d'exploration aux enfants.

1-4-2 Les économies d'énergie

S'inscrire dans une démarche éco-responsable, c'est être soucieux de diminuer notre facture énergétique afin de réduire notre impact environnemental. Pour cela, la Communauté de communes agit sur plusieurs points :

- L'eau :
 - La récupération de l'eau de sèche-linge pour laver le sol : aucune consommation pour nettoyer le sol
 - Usage de la microfibre qui permet une utilisation très raisonnée de l'eau pour le nettoyage des sols et surfaces
- L'électricité :
 - Des sèche-linges A++ et des lave-linges A
 - Des minuteurs d'éclairage sur le parking extérieur mais aussi dans les couloirs
 - Une vigilance accrue sur l'usage de l'électricité : éteindre les lumières dès que nécessaire, usage de lumière naturelle au maximum, éteindre tout appareil électrique autant que possible, transition des ampoules vers du led au fur et à mesure
 - Réduction des températures de nettoyage des machines / séchage à l'air libre du linge l'été
 - Baisse des températures d'ambiance à 22° en journée dans le cadre du plan de sobriété climatique

La fermeture de la structure sur 4 semaines permet également de faire d'importantes économies d'énergie.

1-4-3 La gestion des déchets

Respecter son environnement va de pair avec le tri et la valorisation des déchets. La Communauté de communes accorde donc une grande importance à cela à travers différentes actions :

- Tri des poubelles : déchets ménagers / papier emballage. La crèche est dotée de containers spécifiques où le tri y est obligatoire
- Recyclage des piles et autres matériaux spécifiques
- Recyclage des emballages de commandes, cartons, matériaux de récupération divers pour créer nos décors, déguisements, jeux
- Impression sur papier brouillon sauf exception ou sur papier recyclé
- Limitation au maximum des impressions : informations par mail favorisées (factures, notes...)
- Usage de surchaussures lavables et réutilisables
- Utilisation en cuisine de barquettes en inox ou en verre, réutilisables
- Utilisation sur les événements festifs de matériels réutilisables (nappes, gobelets rigides...)

1-4-4 L'entretien des locaux

- Les produits utilisés

Afin de protéger notre planète la Communauté de communes du Vexin Normand a fait le choix d'utiliser des produits d'entretien tous « écolabel », plus respectueux de l'environnement, nous limitons le matériel à usage unique et nous utilisons la microfibre pour éviter l'usage intensif de produits chimiques. Elle utilise également le vinaigre blanc en détartrant plutôt que des produits chimiques polluants.

- Le bionettoyage

Cette technique résulte d'une démarche de développement durable ayant pour objectif de réduire de façon considérable la consommation d'eau, de détergents et de désinfectants nocifs pour l'environnement. Le revêtement souple et lisse de la crèche permet cette méthode.

La microfibre est une fibre artificielle, et pourvue d'une force électrostatique. Grâce à des forces combinées à la fois mécaniques, capillaires et électrostatiques, son utilisation permet d'arracher un germe d'une texture et de le capter jusqu'au lavage à haute température de la fibre. Le terme de désinfection ne qualifie pas le fait de tuer les bactéries mais d'obtenir un résultat momentané permettant d'éliminer ou de tuer les micro-organismes. Cette technique répond parfaitement aux normes européennes qui régissent l'activité bactéricide et fongicide.

L'exposition chimique et l'exposition aux perturbateurs endocriniens que sont les produits chimiques est désormais clairement mise en cause dans l'apparition chez les enfants, de retards du développement et de maladies neurologiques comme l'autisme, les troubles de l'attention, de l'apprentissage ou de déficits sensoriels, ainsi que de nombreuses pathologies ou syndromes comme le cancer, le diabète, l'obésité, les maladies neurodégénératives, etc. L'entretien des sols se fait donc uniquement à l'eau + microfibre. Les mops microfibre sont changés en début d'année scolaire en respectant leur temps d'usage.

1-4-5 Bâtiment et transport

Afin de réduire l'impact écologique, la Communauté de communes mènent des actions en termes de bâtiments et transports.

Transports :

Pour diminuer les coûts et bénéficier d'un impact positif sur l'environnement en diminuant l'émission du dioxyde de carbone, plusieurs mesures sont à soulever :

- Déplacements des agents en covoiturage autant que possible / inscription sur des formations ou autre à plusieurs pour pouvoir faire du covoiturage
- Linges nettoyés sur place par notre équipe d'entretien
- Prestataire de restauration situé à proximité (500m)
- Commerces de proximité privilégiés
- Sorties principalement à pied avec les enfants
- Sorties locales
- Vélos électriques

Bâtiment :

La ventilation de la crèche est une ventilation double flux qui permet une diminution de la consommation de chauffage puisque l'air qui entre est plus chaud et doit donc être moins chauffé. La qualité de l'air entrant est de très bonne qualité grâce à la filtration des pollen, spores, moisissures, particules fines et bactéries. Pour finir, les bruits de l'extérieur sont considérablement réduits puisqu'il n'y a plus d'entrée d'air au-dessus des fenêtres.

Le bâtiment est construit en opti-brique : c'est un matériau thermique et économique puisqu'une brique équivaut à une maçonnerie traditionnelle non isolante + 2 à 4 cm d'isolant. C'est également durable et respectueux de l'environnement par son côté naturel (argile). Il s'agit aussi d'un matériau résistant, c'est un produit certifié qui fait l'objet de contrôles qualité plus exigeants que la norme.

La toiture végétalisée est composée de plantes grasses et de variété de mousse. Les toits végétalisés retiennent les eaux pluviales et les libèrent plus lentement, éliminant ainsi le risque de ruissellement. Par ailleurs, les végétaux filtrent les eaux de pluie, ce qui limite largement le risque de pollution.

La toiture végétalisée offre une excellente isolation thermique. Lorsqu'il fait chaud, les végétaux limitent le flux de chaleur à travers le toit. Après avoir absorbé les eaux pluviales, ils la relâchent dans l'air. Cela permet de diminuer la température et de limiter les effets de la chaleur. A l'inverse, en hiver, le toit végétal limite la perte de chaleur. Il offre une excellente isolation thermique à chaque saison.

Les différentes variétés de végétaux plantées sur les toits attirent les insectes pollinisateurs, les oiseaux et même des espèces nocturnes qui profitent d'espaces de verdure pour se reproduire ayant un fort impact sur la biodiversité.

La végétalisation des bâtiments est également un excellent moyen de réduire la pollution. Les plantes captent le dioxyde de carbone et limitent les émissions de gaz à effet de serre

ARTICLE 2

LE PROJET D'ACCUEIL

2-1 Nature de l'accueil proposé

2-1-1 Les types d'accueil :

L'accueil régulier

L'accueil régulier est un accueil à temps plein ou partiel pour lequel les besoins sont connus à l'avance, récurrents et planifiés. Les enfants sont connus et inscrits dans la structure selon un contrat établi avec les parents sur la base d'un nombre d'heures réservées en fonction de leurs besoins. Le contrat engage les 2 parties à respecter les heures d'accueil réservées. Il est préférable pour le bien-être de l'enfant qu'il ne soit pas présent plus de 10h/jour.

L'accueil occasionnel

L'accueil occasionnel est un accueil qui répond à un besoin ponctuel. L'enfant est déjà connu de la structure et y est inscrit. Il s'effectue sur réservation en fonction des disponibilités d'accueil de l'établissement. Il ne correspond pas à un besoin régulier et récurrent. Il n'y a pas de contrat d'engagement.

L'accueil d'urgences

L'accueil d'urgences est un accueil exceptionnel et provisoire justifié par une situation dont la gravité nécessite une prise en charge rapide de l'enfant. Il est limité dans le temps pour faire face aux situations d'urgences (événement familial, maladie...). L'enfant n'est pas connu de la structure.

2-1-2 La description des locaux :

La maison de l'enfance est située à 5 mn du centre-ville de Gisors. Elle est équipée d'un parking privé pour que les parents et les professionnelles puissent y accéder plus facilement.

Les locaux ont une superficie globale de 600 m² dont 240 m² dédiés aux locaux techniques (salle de rangement, vestiaire personnel, cuisine, bureau, etc...), 300 m² dédiés à l'accueil des enfants du multi accueil (salles de vie, dortoirs, salles de repas...) et 60 m² pour le RPE (relais petite enfance).

Le multi accueil bénéficie de cours extérieures closes par des panneaux grillagés. Le sol est composé d'un revêtement amortissant souple et d'herbe. Des aires de jeux y sont installées.

2-1-3 L'amplitude d'ouverture et la capacité d'accueil :

Amplitude d'ouverture : 7h30-18h45
Capacité d'accueil : de 10 à 40 enfants
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi

2-1-4 Les périodes de fermeture :

La structure est fermée :

- les samedis, dimanches et jours fériés
- 3 semaines en Août
- 1 semaine en fin d'année
- les ponts
- 1 journée pédagogique (dernier jour avant fermeture d'août, le vendredi)
- fermeture anticipée pour le jour de la fête de la crèche

2-1-5 Les conditions d'accueil :

Age des enfants accueillis : de 10 semaines à moins de 4 ans non scolarisés (sauf cas exceptionnel d'enfants ayant fréquentés la structure ou d'enfants en situation de handicap).

Origine géographique des enfants accueillis : Communautés de communes du Vexin Normand et « extérieurs* » en fonction des places disponibles (*uniquement pour l'accueil occasionnel)

2-2 Prise en compte des besoins spécifiques : handicap, maladie chronique

Le décret n°2010-613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans a modifié l'article R2324-17 Code de la Santé publique :

"Les établissements et les services d'accueil non permanent d'enfants veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation. Ils concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique qu'ils accueillent. Ils apportent leur aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale."

Une attention particulière est portée à la demande d'accueil en établissement collectif si le handicap / la maladie sont avérés ou en cours de reconnaissance. Les établissements d'accueil du jeune enfant étant des lieux d'éveil et de socialisation et non de soins, ceux-ci accueilleront l'enfant en complément des établissements médico-sociaux extérieurs ou des professionnels de santé assurant le suivi de l'enfant.

Chaque situation sera **évaluée individuellement**, en équipe pluridisciplinaire (équipe, médecin de l'établissement et partenaires prenant en charge l'enfant). La famille est présente au sein de l'équipe pluridisciplinaire.

L'accueil fera l'objet de la rédaction d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) établi par le référent santé accueil inclusif de l'établissement et le médecin de la crèche, la famille et en lien avec les professionnels de santé assurant la prise en charge de l'enfant. Les conditions de l'accueil et les modalités à mettre en place y seront déterminées afin qu'elles soient compatibles avec l'accueil en collectivité. Le référent santé accueil inclusif prendra en compte l'évaluation des besoins, la coordination et l'accompagnement de l'équipe dans la prise en charge de l'enfant.

L'objectif est d'**offrir à l'enfant un accueil adapté** et correspondant à ses besoins et aux attentes des parents.

Le temps d'accueil de l'enfant sur la journée et sur la semaine sera adapté à chaque situation. Afin de veiller à une bonne intégration de l'enfant et à un accueil de qualité, des réunions de concertation seront organisées entre les différents professionnels concourant à son accueil ainsi qu'avec les partenaires extérieurs.

2-3 Les compétences professionnelles

2-3-1 L'équipe pluridisciplinaire

Notre équipe pluridisciplinaire se compose de :

Une Infirmière Diplômée d'Etat spécialisée en petite enfance qui assure la direction de la structure, le suivi sanitaire des enfants accueillis ainsi que l'administration de médicaments et la mise en place de PAI et de protocoles ; ceci en lien avec le médecin rattaché à l'établissement. Elle est également le référent santé et accueil inclusif. Elle est responsable du fonctionnement de l'établissement (organisation, encadrement du personnel, gestion administrative et financière), garantit la sécurité et la qualité de l'accueil de l'enfant et de sa famille et veille au respect de la réglementation en vigueur.

Une Éducatrice de Jeunes Enfants de terrain, en continuité de direction, qui contribue à l'éveil, à la socialisation et au développement global de l'enfant en collaboration avec l'équipe. Elle accompagne l'enfant au quotidien (accueil, sommeil, temps d'éveil) et propose et met en place avec l'équipe des activités adaptées pour les enfants. Elle accueille les enfants et leur famille et se rend disponible pour répondre à leurs questions. Elle participe à l'organisation des temps forts de la structure. Elle participe à l'élaboration du projet éducatif. Elle participe aux commandes et à la gestion du matériel pédagogique.

Des Auxiliaires de puériculture qui accueillent et accompagnent l'enfant, individuellement et collectivement, tout au long de la journée et créent un climat de confiance et de sécurité. Elles veillent au bien-être et à l'éveil de l'enfant en répondant à ses besoins et en respectant son rythme, en proposant des activités adaptées et en lui prodiguant des soins. Elles appliquent les protocoles d'hygiène et de sécurité. Elles répondent aux besoins de chaque famille tout en respectant le projet d'établissement en vigueur et en lien avec toute l'équipe pluridisciplinaire.

Des agents titulaires du Cap petite enfance : sous la responsabilité des auxiliaires, elles assurent les mêmes missions au quotidien auprès des enfants et de leur famille. Elles peuvent être amenées à remplacer un agent technique en cas de besoin.

Deux agents techniques qui gèrent les stocks de produits d'entretien et de linge, assurent le nettoyage du linge et le rangement, réceptionnent les livraisons. Elles assurent l'hygiène des locaux, des mobiliers et des matériels. Elles s'occupent de l'organisation des repas (réception des plats en liaison froide, reconditionnement et réchauffage).

Un médecin référent qui veille à l'application des mesures préventives d'hygiène générale et des mesures à prendre en cas d'épidémie par l'élaboration de protocoles de soins et d'urgences. Il veille au bon développement des enfants accueillis et assure des actions d'éducation à la santé auprès du personnel notamment. Il participe à l'élaboration de PAI en lien avec l'infirmier de la structure (également référent santé), les parents et le médecin traitant.

2-3-2 La communication dans l'équipe

Le dialogue dans l'équipe est quotidien. De discussions informelles aux réunions d'équipe, il est important que chacun puisse s'exprimer librement afin de participer à un accueil de qualité vis-à-vis des familles. L'équipe de direction se rend disponible chaque jour pour répondre aux questionnements des professionnelles.

Un tableau a été mis en place près du vestiaire afin d'échanger certaines informations (planning, absence d'agent, informations diverses...)

Des fiches de transmission permettent de noter tout ce qui concerne la journée de l'enfant (heure de réveil, repas, état de santé, activité, comportement, ...).

2-3-3 La formation du personnel

Différentes formations initiales permettent aux professionnelles d'exercer dans le monde de la petite enfance. Ainsi notre équipe est pluridisciplinaire et chaque professionnelle a ses connaissances propres et complémentaires du reste de l'équipe. Nous avons à cœur de continuer de nous former durant notre vie professionnelle.

La formation continue des professionnelles de la petite enfance est un enjeu fondamental : en effet, nous savons que dans ce domaine, les découvertes se font tous les jours et l'environnement de l'enfant est crucial pour son développement. C'est pourquoi pour rester cohérentes en équipe, maintenir notre motivation et être actrices de notre carrière professionnelle nous mettons la formation au centre de nos pratiques.

Pour ce faire, nous sommes notamment en partenariat avec le CNFPT (Centre de Formation Nationale de la Fonction Publique Territoriale) qui a vocation de former les agents de la fonction publique. A ce titre, le CNFPT dispose de formations ciblées concernant les professionnelles de l'enfance et l'accompagnement des parents autour des trois piliers du développement que sont l'attachement, l'éveil et la sociabilisation.

Les agents participent donc chaque année à des formations de perfectionnement en lien avec leurs compétences.

2-3-4 Le travail en équipe

Les réunions participent à la cohésion d'équipe. Elles permettent un temps d'échange sur nos pratiques et une remise en question de nos savoirs, savoir-faire et savoir-être. Elles permettent également l'élaboration de projets dont l'écriture et la mise en œuvre participe d'un travail de qualité en direction des familles.

Un projet se réfléchit, se construit afin d'être adapté au mieux aux besoins, aux moyens et à l'environnement. Il permet la cohérence d'un travail en équipe ayant un but et des objectifs communs.

Des réunions d'équipe sont organisées de façon mensuelle et regroupe tout le personnel du multi accueil. Tous types de sujets peuvent être abordés et discutés durant ces réunions : l'organisation du multi accueil en général (planning du personnel, fonctionnement, ...), le questionnement de nos pratiques, l'élaboration des projets, ...

Des réunions de section regroupent tous les agents référents d'une section, l'EJE et la direction. Pendant ces réunions, les problématiques (projets, difficultés rencontrées, ...) sont abordées et les pratiques sont analysées.

Des groupes de travail sont parfois formés pour aborder des sujets précis (accueil de stagiaire par exemple, projet comptines signées...) avec une partie de l'équipe portant de l'intérêt au sujet.

L'analyse de la pratique engage l'équipe à travers un **travail de réflexion** à partir de la présentation par les professionnelles d'une situation qui les met en difficulté ou les questionne.

Ces analyses jouent un **rôle de prévention** par l'échange que l'animateur propose à l'équipe. C'est aussi un **espace d'échange** important qui permet à l'équipe d'évoluer ensemble dans une dynamique commune et de **créer des liens professionnels** cohérents.

Le travail d'analyse de la pratique ne consiste pas à « donner des leçons » ou à apporter les « bonnes réponses » aux questions que les professionnelles se posent, encore moins à juger leurs pratiques. Au contraire, l'animateur est là pour guider la réflexion, en incitant l'équipe à penser à partir du questionnement que soulève l'exercice de ses tâches quotidiennes.

L'animateur de la séance doit être compétent en la matière, extérieur à l'équipe d'encadrement des enfants et sans lien de hiérarchie. C'est donc un animateur extérieur à l'équipe que nous rencontrons lors de séances qui se déroulent sans la présence des enfants.

L'observation de l'enfant constitue l'outil de base de chaque professionnelle.

Elle nous permet de mieux connaître chaque enfant, de voir sa place parmi les autres enfants mais aussi ses relations avec chaque professionnelle. Ainsi l'équipe peut réajuster sa pratique.

2-3-5 L'accueil des stagiaires

La structure, en lien avec la Direction des Ressources Humaines, accueille régulièrement des **stagiaires** issus de différentes formations : auxiliaires de puériculture, CAP, EJE, IDE, bac pro, 3^{ème}... C'est pour les professionnelles l'occasion de transmettre leurs connaissances et leurs savoirs faire, mais aussi de faire évoluer leurs pratiques et de mener une autre réflexion au travers des questionnements des stagiaires.

Il est important de permettre aux stagiaires d'effectuer leur stage dans les meilleures conditions tout en respectant le fonctionnement et l'organisation de la crèche.

Les stagiaires ont une référente de stage et suivent donc ses horaires de travail. En fonction de leur formation, ils sont amenés à observer tous les corps de métier.

Les stagiaires ne sont jamais seuls avec les enfants. Nous ne comptons pas cette personne supplémentaire dans le taux d'encadrement.

Un livret d'accueil, travaillé par l'équipe, a été mis en place afin d'harmoniser nos pratiques quant à l'accueil d'un stagiaire, à fixer les objectifs et les attentes de la structure. Des mises en situations, démarches de soins, analyses de pratique peuvent être demandées aux stagiaires en fonction de leurs formations.

ARTICLE 3

LE PROJET EDUCATIF

3-1 L'enfant au sein de la structure

3-1-1 Un accueil individualisé

Les premiers accueils

La séparation est un moment délicat mais nécessaire pour l'enfant comme pour ses parents : c'est apprendre à se détacher progressivement l'un de l'autre afin que l'enfant puisse devenir autonome.

Du côté de l'enfant, se séparer de son parent, c'est pouvoir vivre de nouvelles expériences, investir d'autres lieux et d'autres personnes. Du côté des parents, c'est accepter que l'enfant se détache d'eux, s'autonomise et se socialise.

Se préparer à se séparer, c'est prendre le temps de passer le relais à des professionnelles qui sauront se montrer à l'écoute de l'enfant tout en respectant la place des parents. Pour cela, une période de transition, de familiarisation est nécessaire.

La familiarisation est indispensable car elle établit une relation de confiance entre l'enfant, la famille et l'équipe. Cette période a pour objectif de créer un lien sécurisant tant pour l'enfant que pour les parents.

La familiarisation se fait en plusieurs étapes :

- **Phase 1 : 1^{er} contact avec la structure.** Un 1^{er} entretien a lieu avec la directrice. Cet échange permet de comprendre le besoin d'accueil de la famille, de connaître l'enfant et son histoire et de mettre en confiance les parents en répondant à leurs interrogations. Il permet également d'expliquer les projets de la structure et de poser le cadre de la crèche (règles). A la fin de l'entretien, le parent est amené à réfléchir sur son besoin réel et son adhésion au projet. Chaque parent ayant des attentes différentes pour son enfant, il est possible d'interrompre la demande si la structure ne correspond pas à ces dernières. Il est en effet important que le parent soit en accord avec les valeurs de la structure.
- **Phase 2 : période de découverte :** 1^{er} accueil de l'enfant. L'enfant et son parent sont accueillis en section par une professionnelle. Un dialogue s'instaure pour mieux se connaître. Grâce à un questionnaire d'accueil, la professionnelle recueille les renseignements nécessaires pour assurer la continuité dans son accompagnement. Il est abordé différents thèmes tels que le sommeil, l'alimentation, le matériel à fournir, les rythmes et intérêts de l'enfant, son stade de développement, le déroulement de la journée, le règlement de fonctionnement. Une visite est également organisée avec le parent afin de le présenter aux autres professionnelles et de lui permettre de visualiser toutes les pièces d'accueil de son enfant.
- **Phase 3 : accueil de l'enfant au quotidien.** Dès la 2^{ème} rencontre, une séparation est provoquée entre l'enfant et son parent. Le temps d'accueil sera ensuite progressivement allongé en respectant le bien-être et la sécurité affective de l'enfant.

La familiarisation se fait donc individuellement, en fonction des besoins, de la demande de la famille et des réactions de l'enfant.

Durant la période de familiarisation, la professionnelle qui accueille l'enfant transmet les informations à ses collègues qui prendront le relais. Il s'agit donc ici d'une référence « groupale » où l'enfant et sa famille sont accueillis par l'ensemble de l'équipe.

Le personnel est bien identifié et permet à l'enfant d'avoir des attachements multiples.

L'accueil au quotidien

Accueillir un enfant c'est aussi accueillir sa famille. Il est important de pouvoir prendre le temps qu'il faut pour faciliter ces temps de départ et de retrouvailles. L'accueil est l'occasion de la prise de contact quotidienne entre enfants et adultes et de faire les transmissions. Elles permettent d'avoir des informations sur la cellule familiale pour comprendre l'état émotionnel de l'enfant. Le matin, une professionnelle recueille les informations qui sont utiles pour que la journée de l'enfant se passe le mieux possible (la soirée de l'enfant, son réveil, l'heure du petit déjeuner, les préconisations pour la journée...). C'est le moment qui prépare enfant et parents à la séparation mutuelle. La professionnelle verbalise le départ du parent à l'enfant et le parent est invité à le faire aussi (même si cela est difficile pour lui). Le rôle du professionnel se veut rassurant et sécurisant. Un temps est laissé à chacun pour verbaliser ce moment et se dire "au revoir". Une fois que l'enfant se montre prêt à se détacher, il est accompagné individuellement selon ses besoins et ses attentes spécifiques.

3-1-2 Les rythmes et les besoins

3-1-2-1 Les soins

Le soin doit assurer l'hygiène, le bien-être et répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant. La sécurité affective et corporelle, la confiance en soi et aux autres, la santé globale de l'enfant sont en jeu. Le soin est un moment privilégié où la professionnelle s'occupe individuellement de l'enfant et prend le temps de créer une relation de confiance par la douceur dans les gestes, des paroles centrées sur l'action et des sollicitations à coopérer.

Chaque professionnelle travaille selon des protocoles préétablis.

Le change

C'est un acte de soin qui touche au corps de l'enfant, à son intimité, il est donc important de respecter sa pudeur.

La couche de l'enfant doit être régulièrement changée pour son bien-être. Outre le soin apporté, le change est un moment de communication. Il peut être l'occasion de nommer les différentes parties du corps. Pour le confort de l'enfant, la professionnelle le déshabille (pantalons, collant, chaussures). Cela lui permet de se mouvoir et de découvrir son corps. Il pourra ainsi mieux découvrir son schéma corporel, et ainsi se construire.

Le change achemine l'enfant vers « l'acquisition de la propreté ». La propreté doit être amenée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters) et psychologique (l'enfant doit être prêt, en avoir envie). L'enfant doit être accompagné et félicité sans en faire trop.

Le change de l'enfant sur la table à langer évolue petit à petit vers le change debout dans la salle de bain ce qui lui permet de gagner en autonomie. Il peut ainsi participer en enlevant son pantalon, sa couche, s'essuyer...

Plus tard, quand l'enfant a acquis la propreté, il a possibilité et accès pour se rendre seul aux toilettes.

Le respect du corps de l'enfant est important. A tout âge, il est prévenu des soins qui lui sont faits et si vraiment il ne veut pas, c'est par la discussion que les professionnelles l'amènent à accepter le soin.

Les soins techniques

- La désobstruction rhino-pharyngée (DRP ou lavage de nez) :

Les professionnelles sont vigilantes sur le besoin de pouvoir respirer librement. Des lavages de nez sont faits régulièrement dans la journée en fonction du besoin repéré par les professionnelles.

Au fur et à mesure, les enfants sont incités à se moucher seul. Le matériel est à leur disposition.

- Le lavage des mains

L'hygiène des mains est importante que ce soit après une activité salissante, avant et après manger ou après être passé aux toilettes. Il est proposé aux enfants un gant de toilette humide ou un passage dans la salle de bain.

- La prise de température

Si l'état de l'enfant interpelle, une professionnelle peut prendre la température de l'enfant.

Si l'enfant tolère mal la température ou s'il souffre, l'équipe applique le protocole médical.

- Les autres soins individualisés (ex : soin lors d'une chute)

Les professionnelles doivent suivre les protocoles établis par le médecin et l'infirmière de la structure et indiquer les soins dans le registre prévu à cet effet.

3-1-2-2 Le repas

Le projet nutritionnel

Important sur le plan nutritionnel, les repas ont aussi une signification affective, sociale et éducative. Les repas sont des moments de convivialité, des moments de plaisir partagé.

Le menu respecte l'équilibre et les besoins alimentaires des enfants qui, sans jamais être forcés, sont toujours invités à goûter de chaque plat.

Toute introduction d'un nouvel aliment et tout changement alimentaire se fait en concertation avec les parents et les professionnelles.

Un projet autour de l'alimentation a été élaboré par le médecin et l'infirmière de la structure en fonction des recommandations nationales en matière d'alimentation, du Programme National Nutrition Santé et du guide des collectivités en ce qui concerne les quantités à servir aux enfants.

Le principal axe de projet communautaire est d'augmenter la consommation de fruits et légumes et d'ainsi réduire l'apport de sucre et de gras.

Ce projet peut être consulté sur demande en s'adressant à la direction de la structure.

L'organisation des repas

Dans un premier temps, le bébé mange lorsqu'il en exprime le besoin et le biberon est donné en fonction du rythme de l'enfant.

L'adulte doit connaître les habitudes de l'enfant, pour que celui-ci se sente bien.

En concertation avec la famille, des purées, viandes moulinées, petits morceaux, laitages, compotes, et fruits seront proposés aux enfants suivant leur développement.

Les conditions de prise de repas de l'enfant évoluent en même temps que son évolution psychomotrice. D'un biberon pris dans les bras de l'adulte, l'enfant ayant acquis la station assise peut être installé dans un siège inclinable voire sur un petit fauteuil à une petite table.

Les repas sont donc proposés de façon échelonnée en fonction du rythme de l'enfant, de son développement et de son besoin du jour. Ainsi :

- Les repas moulinés ou « mixtes » (morceaux et moulinés) sont apportés à l'assiette dès 11h00 afin de pouvoir commencer à donner les repas et sont réchauffés au fur et à mesure
- Une personne accompagne les enfants du début à la fin de leur repas (en chaise haute ou sur une petite table de transition en fonction de leur stabilité). Le repas terminé, l'enfant retourne jouer ou est couché en fonction de son besoin

Petit à petit, l'enfant va manifester le désir de manger seul, la professionnelle l'accompagne dans cette quête d'autonomie. Ainsi :

- Les enfants qui commencent à manger seul peuvent être regroupés par 2 sur la table de transition
- Un adulte accompagne 2 enfants

Lorsque l'enfant maîtrise ses gestes, il peut manger en compagnie d'autres enfants, sous le regard bienveillant de l'adulte. D'une relation individuelle avec l'adulte, l'enfant partage son repas en petit groupe. Les repas sont donc donnés en groupe, autour de petites tables, adaptées aux enfants en 2 services : l'un à 11h00, l'autre à 11h30. Ainsi :

- L'enfant s'installe où il veut
- Tout le repas est servi en même temps dans une assiette compartimentée : entrée, plat, fromage, dessert. L'enfant mange ce qu'il veut dans l'ordre qu'il veut. Il peut être resservi (en respectant les quantités recommandées par le GEMRCN).
- Les professionnelles décrivent ce qui est servi : nature, saveurs, température, texture, couleur...
- L'enfant sort de table lorsqu'il a fini de manger sans attendre tout le groupe
- A la fin du repas, un gant humide est donné à l'enfant, l'adulte l'aide si besoin à nettoyer son visage et l'enfant le met lui-même avec son bavoir dans la bannette de linge sale

La disponibilité de l'adulte est importante afin d'amener l'enfant à participer au repas. L'apprentissage passe par le dialogue entre l'adulte et l'enfant à la vue des plats. L'enfant est valorisé à travers toutes ses découvertes.

Autour du repas, s'établissent des règles de vie, que les enfants intègrent petit à petit (attendre son tour, respecter l'assiette de son voisin, connaître ses limites, expliquer le partage etc.)

L'adulte doit respecter l'enfant dans ses besoins et ses désirs, il doit inviter l'enfant à découvrir, à goûter des aliments variés, sans jamais le forcer (respect des goûts, du manque d'appétit, des besoins de régression de l'enfant ...)

Il n'y a donc aucune focalisation sur la nourriture. L'enfant mange ou non. Il n'y a aucune substitution alimentaire.

3-1-2-3 Le repos

Le sommeil est primordial pour l'enfant car il est dans une période où il grandit énormément tant physiquement que psychologiquement et intellectuellement. Le sommeil repose l'enfant de l'activité de la journée. Il lui permet l'acquisition et la rétention des connaissances découvertes durant son éveil.

Les besoins en sommeil sont variables d'un enfant à l'autre et différents selon l'âge.

Le sommeil passe par différentes phases : l'endormissement, le sommeil léger, le sommeil profond et une phase de sommeil paradoxal. Le sommeil constitue une séparation.

En pratique à Capucine :

- La température des dortoirs est comprise entre 18 et 20 °C
- Pour respecter les repères de l'enfant et ainsi le sécuriser, il lui est attribué un lit
- Les dortoirs sont séparés des lieux de vie afin que le calme soit le plus complet possible. Chaque section a son ou ses dortoirs
- Les enfants ont une place fixe dans la mesure du possible afin d'offrir des repères habituels et rassurants. Les lits sont adaptés à leur âge
- Il est possible d'installer des lits ou endroits cocons au sein même de la section pour les enfants qui auraient du mal à l'endormissement au dortoir. Cependant, l'enfant sera petit à petit amené à réintégrer son lit dans le dortoir
- La technique de l'emballage peut être utilisée afin de sécuriser les bébés qui auraient besoin d'être contenus
- Afin d'aider l'enfant à s'endormir l'équipe doit connaître ses habitudes, ses rituels et individualiser le coucher (doudou, musique douce, linge ayant l'odeur de maman)
- Suivant leur âge, ils dorment dans des lits à barreaux, des lits « cocon » ou sur des lits couchettes
- Les professionnelles respectent le rythme de sommeil de l'enfant et les signes de fatigue qu'il nous montre (frotte ses yeux, bâille, se met à l'écart, yeux qui se ferment,...)
- Dans la section moyen/grands, une professionnelle reste dans le dortoir le temps de l'endormissement et est disponible pendant la sieste et au moment des réveils échelonnés. La présence des adultes sécurise l'enfant
- Les réveils sont échelonnés, les enfants n'attendent pas dans les dortoirs que les autres enfants se réveillent
- Pour un meilleur confort, l'enfant est déshabillé au moment des siestes. Suivant son âge et son développement, il est sollicité pour se déshabiller seul avec si besoin l'aide de l'adulte

La prévention de la mort inattendue du nourrisson

Nous mettons l'enfant sur le dos pour tous les moments de sommeil. Le couchage sur le côté est déconseillé tant qu'il ne se retourne pas tout seul. En effet, cette position est potentiellement instable et facilite un retournement sur le ventre. Couettes, coussins, couvertures et tout objet (peluche, jouet), d'une manière générale, ne sont pas autorisés dans le lit de l'enfant afin de prévenir tout risque d'enfouissement et d'obstruction des voies aériennes.

Nous n'utilisons ni coussins de positionnement de tête, ni cale bébés : ces dispositifs de maintien peuvent aussi se révéler dangereux. L'enfant dort dans un lit adapté à son âge, sans tour de lit, avec un matelas ferme et ayant les bonnes dimensions par rapport au lit. Le matelas est recouvert simplement par un drap. Un sac de couchage type turbulette ou gigoteuse est utilisé.

3-1-2-4 Le langage

Le bain de langage

C'est par le bain de langage que l'enfant apprend à parler.

Un enfant doit avoir autant que possible l'occasion d'entendre sa langue maternelle pour pouvoir se l'approprier : sa musique d'abord, avec les intonations et le rythme qui lui sont propres. Le vocabulaire, ensuite, aussi riche et diversifié que possible. Plus tard viendront les subtilités de la grammaire, de la conjugaison et de la syntaxe.

Le bain de langage, c'est l'ensemble des paroles et des dialogues qui lui sont adressés et qu'il a l'occasion d'entendre. Il s'agit autant des paroles elles-mêmes que de l'interaction avec les personnes qui les prononcent : un enfant qui a l'occasion d'entendre parler mais qui ne bénéficie pas des interactions humaines associées aux paroles, par exemple s'il regarde la télé ou écoute la radio, sera privé de la majeure partie de son processus d'apprentissage. Pour qu'il apprenne à parler, il faut donc bien s'adresser à lui en tant que personne.

La communication gestuelle constitue une aide précieuse à la communication lorsque l'enfant ne parle pas encore, mais finira par disparaître au profit du langage articulé lorsque son développement moteur et cognitif le lui permettra.

En pratique à Capucine :

- La professionnelle s'adresse toujours à l'enfant en se mettant à sa hauteur
- Le vocabulaire utilisé est adapté, nous n'utilisons pas le langage « bébé » mais utilisons les « bons mots » pour favoriser le langage oral
- Les phrases sont courtes et adaptées à leur compréhension
- Si l'enfant utilise un mot incompréhensible ou inapproprié, le mot sera repris par la professionnelle mais il ne sera pas demandé à l'enfant de répéter (éviter le sentiment d'échec de l'enfant)

La communication gestuelle

Dès 8 mois, l'enfant maîtrise suffisamment les muscles de ses bras et de ses mains pour communiquer avec des gestes. C'est donc d'abord avec son corps que le bébé cherche à communiquer : il sourit, montre du doigt, applaudit, agite la main pour dire au revoir, fait les marionnettes.

Il a beaucoup de choses à exprimer et à partager et il le fait par des gestes, des mimiques avant de prononcer vers 18 mois en moyenne ses premiers mots.

Il est possible d'encourager l'enfant au-delà de l'utilisation des gestes conventionnels en lui proposant des signes issus de la Langue des Signes Française qui lui seront utiles au quotidien pour exprimer ses émotions, ses besoins et tout ce qui attire son attention.

L'intérêt pour les enfants est de :

- ❖ Développer une autre façon de communiquer,
- ❖ Favoriser le développement du langage
- ❖ Éviter ou diminuer les frustrations
- ❖ Renforcer l'estime de soi

Un tableau d'affichage à l'entrée du multi-accueil permet aux familles d'apprendre de nouveaux signes. (Projet intégral sur demande)

En pratique à Capucine :

- ❖ La professionnelle se met à la hauteur de l'enfant pour qu'il voit bien les signes
- ❖ La professionnelle associe un geste de la LSF à un mot clef de la phrase. Le geste réalisé s'appelle un « signe ». Par exemple, « tu veux manger », c'est le mot « manger » qui sera signé.
- ❖ La professionnelle utilise les signes toujours associés à la parole pour parler du quotidien, des actions, des jeux, pour chanter, lire des histoires
- ❖ La répétition du signe est le plus important

3-1-3 Sécurité affective et physique

3-1-3-1 Individuation psychique

Freud décrit notamment 3 instances de notre personnalité qui nous gouvernent :

- ❖ Le ÇA : C'est le réservoir pulsionnel de notre personnalité. Ses contenus sont inconscients. Il obéit au principe de plaisir. L'enfant ne peut pas contrôler son ça.
- ❖ Le SURMOI : instance « morale », interdictrice, interne, inconsciente.
Le surmoi régule les pulsions. Il les contient ou les limite. Il se développe grâce aux règles, au cadre, aux explications données par l'adulte, à l'accueil des émotions et à l'environnement social et culturel.
- ❖ Le MOI : C'est le médiateur entre : les exigences pulsionnelles du ça, les contraintes de la réalité, les exigences du Surmoi. C'est une partie consciente. Il assure l'identité de la personne, son adaptation sociale et sa rationalité.

Aussi, avant 3 ans, l'Autre n'existe pas parce que l'Un (le MOI) n'est pas encore construit. Le jeune enfant n'a pas connaissance de Soi, il ne peut donc pas s'occuper de l'Autre ; demander pardon par exemple.

C'est au moment de la propreté définitive (jour et nuit sans accident) que la construction identitaire est acquise, l'enfant sait qu'il existe par lui-même et qu'il est donc différent de l'Autre.

En pratique à Capucine :

- ❖ Chaque professionnelle prend en compte les émotions de l'enfant et y répond
- ❖ Chaque professionnelle donne des limites, des règles, un cadre à l'enfant
- ❖ L'individualité au sein du collectif est privilégiée : l'enfant peut jouer seul, a le droit de ne pas vouloir « être » avec les autres (ex : temps de regroupement)
- ❖ Des espace-temps sont aménagés où l'enfant peut s'isoler du reste du groupe
- ❖ Nous sommes attentives à distinguer le besoin du désir de l'enfant pour y apporter la réponse adéquate
- ❖ Chaque professionnelle utilise la 1ere personne du singulier (je, moi) pour parler d'elle et non la 3^{ème} (ex : nous ne disons pas « viens voir Julie » mais « viens me voir »), pour que l'enfant intériorise son MOI)

3-1-3-2 Le lien d'attachement

La théorie de l'attachement, développée par John Bowlby (psychiatre britannique du XX^{ème} siècle) est un champ de la psychologie qui relate des relations entre êtres humains. Son principe est qu'un jeune enfant a besoin de développer une relation d'attachement avec au moins une personne qui prend soin de lui de façon cohérente et continue, pour connaître un développement social et émotionnel normal.

Les enfants en bas âge s'attachent aux adultes qui se montrent sensibles et attentionnés aux interactions sociales avec eux d'une façon stable sur un temps suffisamment long.

L'enfant doit pouvoir bien s'attacher pour bien se détacher,

C'est parce que l'enfant peut s'attacher (se construire une stabilité dans la relation) qu'il va pouvoir partir explorer, à condition que :

- ❖ L'environnement proposé soit sécurisant
- ❖ La professionnelle soutienne le besoin d'exploration
- ❖ La professionnelle ait confiance dans les capacités de l'enfant
- ❖ La professionnelle n'utilise pas l'enfant pour répondre à ses propres besoins d'attachement

Le rôle du professionnel n'est pas de créer un « maternage de remplacement », il est de faire sortir l'enfant de son état de dépendance pour l'emmener vers l'autonomie et pour lui apprendre à se détacher.

Nous coopérons avec le parent qui est avant tout l'éducateur premier de son enfant.

3-1-3-3 Les émotions

Les émotions sont des réponses spontanées du corps, qui servent à s'adapter à l'environnement. Elles sont programmées dans le cerveau humain. Une émotion a toujours une raison d'être en lien direct avec des besoins.

Les principales émotions sont :

- ❖ **La peur** qui met le corps en alerte maximale pour faire face au danger.
- ❖ **La colère** qui met le corps en état d'agression pour nous protéger et poser notre espace, nos limites.
- ❖ **La tristesse** qui est l'émotion de l'acceptation de la perte.
- ❖ **La joie** qui indique l'absence de danger et la direction de vie qui favorise l'apprentissage. C'est une nourriture affective indispensable au bien-être.

Les émotions sont au cœur de la vie de l'enfant. Elles induisent des comportements comme des pleurs ou des gestes violents, qui dérangent parfois. L'enfant peut passer par toutes les émotions au cours d'une seule journée.

Celles-ci influencent directement son comportement. L'enfant contrarié va se replier sur lui-même, se mettre à bouder, ou encore débordé par la colère, ira jusqu'à crier, taper, griffer voire mordre. Il est important de laisser l'enfant exprimer ses émotions au lieu de les garder pour lui. Mais avant de pouvoir maîtriser ses émotions, il faut savoir les reconnaître ce qui est difficile pour le jeune enfant. Et c'est l'adulte qui doit l'aider en mettant des mots sur ce qu'il ressent.

Connaître les étapes de la maturation émotionnelle et affective aide à comprendre l'enfant.

L'enfant de 2-3 ans fait des colères, hurle, se roule par terre, a des moments d'agressivité mais c'est normal à cet âge. La partie du cerveau qui contrôle les impulsions ne commencent à murir qu'entre 5 et 7 ans. En dessous de 5 ans, le cerveau archaïque et émotionnel domine et l'enfant se contrôle difficilement : il tempête pour obtenir ce qu'il aime, de même qu'il est traversé par des peurs incontrôlées, des colères explosives et de très grands chagrins. Il ne s'agit ni de caprices, ni d'un trouble pathologique du développement mais ses comportements sont dus à l'immaturation de son cerveau.

Quand un enfant vit une émotion, elle envahit tout son corps ! Il n'est pas « en colère », il « est la colère ». Il n'est donc pas en mesure de prendre du recul sur celle-ci, ni de se poser des questions sur la raison de son émotion. (D'après Isabelle Filliozat)

En pratique à Capucine :

- ❖ La professionnelle est disponible physiquement et psychiquement et est donc attentive aux émotions de l'enfant
- ❖ Elle adopte une attitude calme, à l'écoute, bienveillante, empathique
- ❖ Lorsque l'enfant traverse une émotion, la professionnelle :
 - Accueille non verbalement par le regard (être présent dans la respiration, dans l'attitude intérieure peut parfois suffire)
 - Met des mots sur le ressenti : « tu as eu peur ! », « je vois que tu as mal »
 - Permet à l'émotion d'aller jusqu'à sa résolution

L'émotion est une structure en 3 étapes :

- ❖ La **charge** : quand ça monte à l'intérieur, quand on ressent les sensations corporelles liées à l'émotion (gorge sèche, rythme cardiaque qui s'accélère...)
- ❖ La **tension** : on utilise l'énergie de l'émotion dans une action, une parole, un comportement
- ❖ La **décharge** : le moment où l'on pleure, crie, tremble... La décharge n'est que la 3^o partie de l'émotion, c'est l'étape qui permet le retour au calme.

Quand on est face à un enfant, il s'agit alors de ne pas empêcher cette 3^o étape qui est souvent confondue avec l'émotion elle-même. L'enfant a besoin de se décharger pour ne pas rester en tension. Comme cette tension n'est plus utile, elle doit pouvoir sortir du corps en s'extériorisant.

3-1-3-4 Les limites

L'adulte a pour rôle d'être garant de la sécurité affective et physique de l'enfant. Les limites que nous mettons à l'enfant sont discutées, dans un souci de cohérence.

Pour se construire sereinement au sein d'un groupe et apprendre à vivre avec les autres, l'enfant a besoin du soutien bienveillant de l'adulte. Un cadre rassurant doit être posé. Ce cadre fait de règles, d'interdits et de limites est essentiel pour donner des repères à l'enfant et l'aider à trouver les clés pour grandir avec les autres.

Poser des limites est un acte éducatif qui répond aux besoins de l'enfant et lui permet d'intégrer des limites pour lui-même. Elles permettent à l'enfant de situer sa place auprès de celle de l'adulte. Il intègre qu'il est une personne à part entière qui peut décider et choisir.

L'enfant a besoin de repères pour comprendre les limites du monde qui l'entourent, ce qui est attendu de lui, apprendre à vivre avec les autres et intégrer les règles de la vie sociale. Face à son envie de toute-puissance, les limites engendrent de la frustration qu'il va peu à peu être en capacité d'accepter.

En pratique à Capucine

- Les professionnelles doivent poser les limites et les règles avec un ton ferme et clair, un regard sérieux et assuré qui permet de capter l'attention de l'enfant
- Une explication courte et simple est donnée pour expliquer l'interdit. L'enfant, même s'il n'en comprend le sens exact, sait qu'il y a une raison qui le justifie
- Idéalement, il n'est donné qu'une seule consigne à la fois : le jeune enfant n'est pas en mesure de garder en tête plusieurs informations simultanément, de les prioriser et de planifier ses actions en conséquence
- Nous privilégions le « stop » au « non ». Le « stop » vient stopper un comportement inadapté tandis que le « non » tend à cultiver une dynamique plus agressive et à instaurer un rapport de force
- Nous pouvons intervenir physiquement avec douceur pour l'accompagner par exemple à descendre d'un fauteuil ou d'une table
- Nous n'apprenons pas aux enfants les règles de politesse en leur demandant de répéter : ils intègrent les règles par imitation. Ils ne sont pas en âge à la crèche d'en être capable (lien avec la construction du Moi)

C'est dans la répétition de son comportement et dans la constance de la réponse de l'adulte que l'enfant intègre la règle et repère si ce qu'il fait est autorisé ou non autorisé.

L'enfant a besoin que son sentiment de frustration soit reconnu et compris de l'adulte sans jugement. Il peut être débordé par ses émotions intenses (colère, désaccord,...). L'adulte qui met des mots sur ces émotions permet à l'enfant de se sentir reconnu et d'accepter la limite ou règle posée.

Certaines règles assurent la protection de l'enfant. Non négociables, elles relèvent de l'interdit. Elles sont posées de manière prioritaire pour protéger l'intégrité physique de l'enfant. D'autres permettent la vie en communauté et assurent le respect mutuel.

Pour être respectée, une règle doit être claire, concrète, constante, cohérente et conséquente.

3-1-4 L'enfant et le jeu

3-1-4-1 La motricité libre

« La liberté motrice consiste à laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant, sans lui enseigner quelque mouvement que ce soit. » Emmi Pikler (pédiatre hongroise dans les années 60).

La motricité libre c'est laisser l'enfant apprendre à bouger à son rythme en lui laissant une grande liberté de mouvement. Emmi Pikler explique que le nourrisson n'a pas besoin de l'intervention de l'adulte dans son développement moteur. Il a juste besoin d'être sécurisé et soutenu. Pour le reste, il a toutes les compétences en lui pour se développer.

C'est aussi permettre à l'enfant de développer son autonomie et sa confiance en lui. C'est favoriser la mobilité et l'équilibre naturels de l'enfant en lui permettant de ressentir ses sensations corporelles.

Les bienfaits de la motricité libre peuvent être les suivants :

- Une plus grande aisance corporelle, une fluidité dans les gestes
- Une plus grande confiance en lui, il se sent capable de faire par lui-même et d'essayer de nouvelles façons de faire
- Une plus grande prudence, une conscience de ses capacités et incapacités
- Une diminution des risques de plagiocéphalie (tête plate)

En pratique à Capucine :

- ❖ On ne met pas l'enfant dans une position dont il ne peut se défaire seul (assis, debout), on ne le fait pas marcher
- ❖ Laisser l'enfant faire seul
- ❖ L'enfant est mis au maximum au sol (nous limitons l'usage du transat à la prise des repas/digestion)
- ❖ Nous pouvons mettre l'enfant sur le ventre (uniquement dans le jeu sous la surveillance de l'adulte) pour alterner avec la position sur le dos
- ❖ Les professionnelles observent, sécurisent, sont présentes avec paroles soutenantes et rassurantes
- ❖ Nous privilégions le port de vêtements souples et amples pour pouvoir se mobiliser facilement
- ❖ Nous proposons à l'enfant d'être pieds nus, ainsi il peut ressentir et développer ses récepteurs sensitifs

3-1-4-2 L'enfant en mouvement

Les besoins de mouvement des tout-petits sont importants : sauter, courir, grimper, pousser ou traîner de gros objets, transporter, se balancer, lancer une balle ou shooter dans un ballon, manipuler de l'eau et du sable, etc. Le jeune enfant bouge tout le temps, touche à tout. Mais pourquoi le jeune enfant bouge-t-il tant ? Que construit-il en lui par ce mouvement continu (et incoordonné) ?

La recherche de l'équilibre

Les jambes de l'enfant en bas âge occupent une proportion plus petite de son corps que celles de l'adulte. Il a donc besoin de faire de grands efforts pour trouver l'équilibre. Il lui est d'ailleurs plus facile de trouver son équilibre en courant qu'en marchant. Pour se reposer, l'enfant en bas âge aime s'étendre par terre car il a une base d'appui plus vaste que sur une chaise.

Le mouvement développe la volonté

C'est grâce au mouvement que « l'idée devient action » et seule la volonté permet le mouvement. La coordination s'obtient après force de répétitions volontaires de mouvements. La justesse d'un mouvement résulte d'un phénomène dont l'homme entraîné n'est plus conscient mais cette compétence n'est acquise qu'après de nombreux entraînements demandant une grande volonté.

Le mouvement développe l'intelligence

Le centre du système nerveux est le cerveau. Chacun de nos muscles est relié à notre cerveau. A chaque fois que nous faisons un mouvement, nous musclons notre cerveau.

Grâce au mouvement nous comprenons ce dont nous sommes capables. Et de la même manière grâce à l'intelligence nous pouvons effectuer des mouvements. Mouvement et intelligence sont liés dans un cycle infini.

Le mouvement développe la sociabilité

C'est grâce au mouvement que l'être humain peut avoir une relation aux autres. Il peut communiquer, se mouvoir, travailler, contribuer grâce aux mouvements de son corps.

Le développement de la main permet la civilisation

Si le jeune enfant touche à tout, ce n'est pas un hasard. La liberté de la main est l'une des caractéristiques de l'homme. L'enfant touche à tout pour exercer sa main. La manipulation d'objets lui permet de construire sa santé psychique, de se développer et de devenir un homme.

En pratique à Capucine :

- ❖ L'enfant est libre de se déplacer
- ❖ L'enfant est libre de se mouvoir avec les jouets
- ❖ Il existe un univers moteur accessible en itinérance qui permet à l'enfant de courir, grimper, sauter...
- ❖ Nous évitons au maximum de faire attendre les enfants sur des moments de transition (ex : l'enfant est habillé pour aller dehors, il n'a pas besoin d'attendre que tout le monde soit prêt pour sortir, les enfants vont se laver les mains par petits groupes et non tous en même temps pour éviter l'attente devant les lavabos,...). Il est à noter que le professionnel ne ressent pas cette attente car il est toujours en action. Il faut donc y être vigilant pour les enfants

- ❖ Les activités sont proposées de façon à ce que l'enfant soit le plus possible en mouvement, il n'y a aucune chaise lors des activités, ainsi un puzzle peut être réalisé sur table, allongé au sol...
- ❖ Nous incitons les enfants à l'autonomie pour favoriser le mouvement (exemple : débarrasser la table)
- ❖ Chez les bébés,
 - Nous utilisons le moins de matériel, pas de transat (uniquement pour manger), pas de portique afin de favoriser le mouvement
 - Les jouets sont disposés à une distance suffisante pour que le bébé puisse y accéder mais en faisant des efforts, tout n'est pas à disposition

3-1-4-3 Jeux, jouets et espaces ludiques

Le développement psychomoteur de l'enfant dépend de ses possibilités de jeu. En effet, c'est grâce aux différentes stimulations sensorielles qui jalonnent sa journée qu'il se construit en tant que personne. Donc donner à voir, à toucher, à goûter, à sentir, à entendre c'est permettre à l'enfant de découvrir le monde qui l'entoure. Eveiller l'enfant, c'est l'accompagner vers la découverte de lui-même, des autres et de son environnement. C'est par ses sens que l'enfant découvre son environnement ainsi que son pouvoir d'action sur celui-ci.

Au cours des premières années de leur vie, les enfants explorent ou jouent en faisant les mêmes choses encore et encore. Les bébés, par exemple, vont saisir des blocs, les manipuler et les porter à leur bouche. Les tout-petits vont construire des tours avec leurs blocs simplement pour les faire tomber. Cet entraînement répété leur permet d'apprendre et de développer leur confiance en eux. Les enfants apprennent ce que sont les objets et ce qu'ils peuvent en faire. Ils commencent à comprendre leur univers.

Le jeu et les jouets

Pour « Le petit Robert », le jeu est une « d'activité physique ou mentale purement gratuite qui n'a, dans la conscience de celui qui s'y livre, d'autre but que le plaisir qu'elle procure. » Le jeu est donc un besoin pour l'enfant autant qu'il est un plaisir. **Il est important que l'enfant puisse choisir ce qu'il a envie de faire.**

Qu'est-ce que jouer ?

- Jouer est une activité libre : le plaisir du jeu vient de la sensation de liberté du joueur. Le joueur doit sentir qu'il n'est pas obligé de jouer et qu'il peut arrêter cette activité quand il le souhaite.
- Jouer est une activité gratuite : dans le jeu, le joueur doit pouvoir essayer, expérimenter, sans avoir peur de se tromper ou d'être en échec. **Il n'y a pas d'obligation de résultat dans le jeu.** Le jeu est sans but. « Je joue pour jouer ».
- Jouer est une activité fictive. Ce n'est que du jeu (c'est pour de faux). C'est une parenthèse dans la journée de l'enfant.
- Jouer, c'est s'exprimer

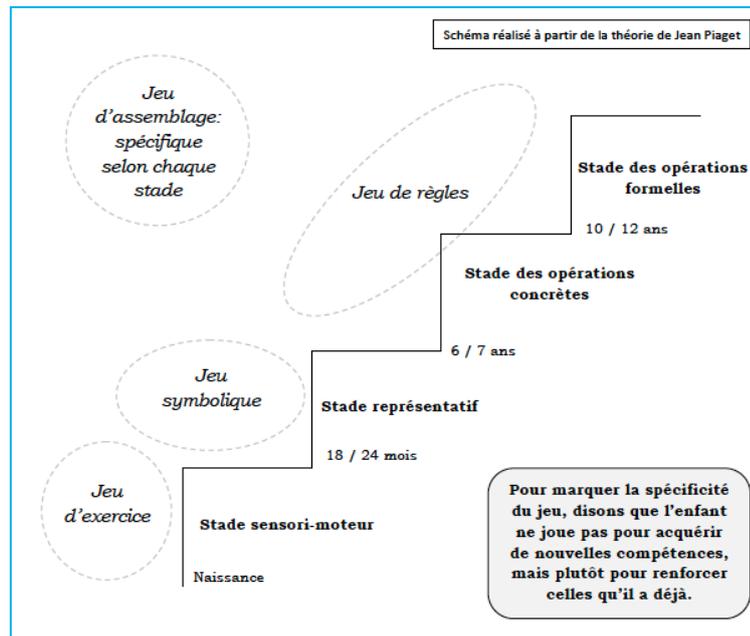
Les 3 sortes de jouets :

- Les jouets objets : boîte de mouchoirs, bouchons, bouteilles, tissus, vêtement d'adultes,...
- Les jouets naturels : l'eau, le sable, les feuilles, le bois, les cailloux, l'herbe,....
- Les jouets marchands : ceux que l'on achète

Qu'est-ce qu'une activité ?

Une activité est le fait de se mettre en action. Toute action de l'enfant est donc une activité. Manger, s'habiller, danser, manipuler, construire, dessiner sont des activités.

Les grandes étapes du développement de Piaget



Selon Piaget, les grandes étapes du développement sont des paliers que l'enfant franchit progressivement, dans un ordre bien précis et selon une évolution séquentielle et cumulative. Il peut y avoir des retours aux paliers antérieurs tout au long de la vie. Le jeu est un moyen d'aborder le monde, il permet au Moi d'assimiler la réalité.

Les grandes étapes du développement selon Piaget sont les suivantes :

- Période sensori-motrice (18 premiers mois) : l'enfant ne joue qu'en présence de l'objet.
- Période représentative : (à partir de 2 ans) faire semblant, accès au symbolisme et à la présence de l'objet.
- Période sociale : jeux à règle, le jeu permet à l'enfant d'assimiler la réalité (4 - 11 ans).

Vers l'itinérance ludique

La Communauté de communes accueille des enfants de 10 semaines à l'entrée à l'école, et notre objectif est de préserver ce temps de la petite enfance et des découvertes, par le biais des jeux. Il n'est pas de préparer l'enfant à l'école maternelle. L'enfant a une grande capacité d'adaptation, et s'adaptera rapidement à l'environnement scolaire lorsqu'il entrera à l'école. Avant 3-4 ans, il a tellement de choses à découvrir, explorer, intégrer... le cerveau de l'enfant n'a pas la maturité nécessaire pour les apprentissages scolaires. Notre mission est celle « d'éducation » et non pas de « conditionnement ».

Préparer l'enfant à l'école alors qu'il n'est pas « prêt », c'est le conditionner à un fonctionnement et des « règles » qui pourront le bloquer dans ses expérimentations. De ce fait, c'est aussi le limiter dans le développement de ses multiples intelligences. Les expériences de l'enfant sont essentielles car elles permettent à l'enfant d'intérioriser des éléments qui lui serviront pour ses apprentissages futurs.

Par exemple : un enfant qui joue avec une petite boîte et une grande boîte, il essaye de mettre la grande boîte dans la petite. Après ses tentatives infructueuses et un accompagnement de l'adulte qui commente son expérience, l'enfant comprend qu'il existe différentes tailles. Il découvre les notions de « grand », « petit », ces dimensions qu'il étudiera en mathématiques plus tard.

Toutes les expériences de l'enfant mettent en place un système de pensée et des notions qu'il redécouvrira par la suite.

Ainsi, nous nous inspirons de la pédagogie dite de « l'itinérance ludique ». C'est une pédagogie de la petite enfance, et plus particulièrement une pédagogie du jeu de l'enfant. Elle a été décrite par Laurence Rameau. Elle s'articule autour de trois grands principes : la libre circulation des enfants dans la crèche, la création d'univers ludiques, le fait que l'enfant soit auteur de son jeu.

En pratique à Capucine dans les sections moyens/grands:

❖ Il existe 6 univers en itinérance (décrit par Laurence Rameau) :

- L'univers moteur : c'est un univers prioritaire. Il doit être accessible en permanence. Courir, sauter, grimper, lancer, glisser, tirer, rouler, marcher, ramper, s'accrocher, pousser, crier...doivent être possibles. Explorer les notions de hauteur, d'apesanteur, utilisation de leurs points d'appui en grimpaçant par exemple. L'univers se compose d'objets dont certains sont permanents et d'autres peuvent être proposés de façon alternative. On y trouve des modules de motricité, des ballons, des roulants...
- L'univers symbolique : univers dans lequel les enfants peuvent projeter dans leurs jeux ce qu'ils rencontrent dans leur vie quotidienne. Ainsi ils jouent à faire semblant et inventent des scénarios. Cela leur permet de mieux comprendre les situations qu'ils vivent au quotidien et de dépasser certains vécus générateurs d'anxiété. Dans cet univers, les enfants jouent avec des objets reproduisant en miniature des objets et des scènes de la vie quotidienne ou des personnages, des animaux.
- L'univers de construction : cet univers offre aux jeunes enfants l'occasion d'apprendre à créer des ensembles par la combinaison d'objets qui s'imbriquent les uns dans les autres avec plus ou moins de facilité, avec ou sans attaches, picots, clapets ou aimants. Cela leur permet de comprendre l'agencement des objets dans l'espace et les relations qui existent entre les objets et l'espace. Les notions de dessus/dessous, devant/derrière sont importantes et aideront les enfants dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Les petits aiment autant détruire que construire. La construction n'a souvent pas d'autre but d'ailleurs que la destruction. Mais il leur faut être patient car il n'est possible de détruire que ce qui est construit, alors, la réussite est jouissive.
- L'univers de manipulation : il existe 2 catégories de manipulation : la manipulation de matières et d'objets. Pour cet univers MANIPULATION, nous utilisons des jouets marchands (jeux d'encastrement, puzzle...) et de nombreux objets récupérés et recyclés (bouteilles de lait, boîtes, fils, perles, pinces à linge, pailles, anneaux de rideaux, tissus, papiers, etc.) il faut toujours proposer des objets contenant et des objets contenus en grande quantité pour permettre à chaque enfant de faire ses propres expériences et de tenir compte de celles des autres lorsqu'ils explorent les mêmes objets.
- L'univers d'expression langagière et artistique : c'est un lieu où l'enfant peut non seulement s'exprimer sur des supports différents mais aussi laisser ou se saisir d'une trace. Cela peut être une trace parlée, lue, chantée, dansée, dessinée... Plus il y a de support d'expressions différents et plus ils s'exercent, comprennent et apprennent. On y trouve le graphisme, la lecture, les imagiers, les chansons, les danses, jeu de langage...
- Le 6^è univers : c'est le seul univers qui peut être fermé ou semi-fermé. C'est un univers non imposé où la professionnelle va y proposer une activité qu'elle souhaite explorer avec les enfants.

- ❖ Le nombre d'univers ouverts dépend du nombre de professionnelles (1 univers = 1 professionnelle)
- ❖ Chaque professionnelle anime son univers, le remet en scène, observe l'enfant et le sécurise
- ❖ L'enfant est libre de circuler dans les univers en fonction de ses besoins
- ❖ L'activité est proposée, l'enfant est libre de participer ou non, peut décider de commencer, d'interrompre une activité quand il le souhaite. Il est également libre de ne rien faire
- ❖ L'enfant est libre de détourner les jouets de leur fonction première
- ❖ Nous favorisons le jeu autonome de l'enfant
- ❖ Lors d'une activité, le professionnel n'a pas d'objectif de résultat mais un objectif de déroulement
L'enfant doit pouvoir prendre plaisir et expérimenter à sa façon le matériel fourni. Il ira au résultat qu'il souhaite

En pratique à Capucine dans la section bébés/moyens:

- ❖ Plusieurs activités sont mises en place en même temps pour permettre à l'enfant d'agir et de faire ce qu'il souhaite
- ❖ Les professionnelles sont au sol, disponibles, attentives aux besoins des enfants, les sécurisent
- ❖ L'enfant peut décider de commencer, d'interrompre une activité, un jeu quand il le souhaite. Il est également libre de ne rien faire
- ❖ Diverses activités peuvent être proposées aux enfants en fonction de leur stade de développement :
 - Des activités de manipulation : transvasements de graines/semoule, pâte à modeler, jeux d'eau, sable,...
 - Des activités de motricité : parcours de motricité, ballons, vélos/patinettes,
 - Des activités d'expression et langage : chanson, danse, éveil musical, graphisme, lecture...
 - Des activités d'encastrement/de construction
- ❖ A partir de janvier, une fois les enfants bien adaptés à la structure, nous ouvrons l'itinérance bébé : il s'agit de créer un passage sensoriel entre la section bébé/moyen et la section moyen/grands
 - L'ouverture de l'itinérance bébé se fait le matin avant les repas plusieurs fois par semaine en fonction du personnel présent
 - Les enfants des 3 sections peuvent donc accéder à tous les univers
 - Les plus grands ont alors la possibilité de régresser dans leur jeu et ainsi se valoriser en explorant des jeux plus connus
 - Le mélange des âges est pratiqué pour favoriser les échanges et les interactions entre les enfants. Les petits observent les plus grands et les imitent dans leurs jeux, les grands apprennent des valeurs comme l'entraide et l'empathie avec les plus petits

Nous accordons une grande importance à ne pas valoriser une activité plutôt qu'un autre. Toutes les activités sont importantes dans le développement de l'enfant et chaque enfant est différent et aura des intérêts propres à lui. Un enfant qui souhaite explorer uniquement l'univers moteur a la possibilité de le faire même si d'autres activités lui sont proposées.

Aucune production ne vous sera remise, sinon cela reviendrait à valoriser le graphisme et à dévaloriser les autres activités. Les activités « manuelles » seront la plupart du temps sur un support commun, ne seront pas affichées. Cela permet le partage entre les enfants, cela évite les comparaisons et commentaires sur le « travail » de l'enfant.

Jouer dehors

La Communauté de communes accorde une importance sur le fait de pouvoir aller jouer dehors. En effet, cela est indispensable à l'enfant car certains jeux nécessitent beaucoup plus d'espace ou sont impossibles à proposer en intérieur. Jouer dehors est une activité quotidienne de l'enfant que nous souhaitons ne pas négliger. Les jeunes enfants ont besoin d'espaces naturels. A l'extérieur, la liberté de jouer est plus grande ce qui permet à l'enfant d'exercer sa motricité et son imagination. Jouer dehors diminue donc le stress et renforce les capacités de l'enfant. Il est favorable à la santé des enfants. L'air y est plus pur qu'à l'intérieur, la transmission des germes moins facile puisqu'il y a plus d'espace et que l'air est plus froid.

En pratique à Capucine :

- ❖ La sortie quotidienne est préconisée en toute saison.
- ❖ Les enfants sont libres de rentrer et de sortir si le temps est chaud et sec (et que le nombre d'adultes le permet)
- ❖ Les vêtements doivent être adaptés aux conditions climatiques (chapeau, bonnet, écharpe, manteau léger ou manteau épais...)
- ❖ Il existe 2 restrictions aux possibles sorties : de fortes pluies et de fortes chaleurs (ne pas sortir entre 11h00 et 16h00)
- ❖ Les univers de l'intérieur peuvent être proposés à l'extérieur lorsque le temps le permet

Une sensibilité particulière à des ateliers bien-être

Des ateliers bien-être sont mis en place régulièrement (SNOEZELEN, yoga, massages, atelier détente et relaxation). L'objectif de ces ateliers est la détente, la prise de conscience de corps, la création de moments d'individualité.

L'aménagement de l'espace

Pour que l'enfant puisse s'éveiller et jouer il est nécessaire qu'il se sente en sécurité. L'équipe accorde donc une grande importance concernant l'aménagement de l'espace qui évolue en fonction des besoins des enfants. Il est pensé pour que chaque enfant puisse agir, prendre du plaisir et expérimenter. Il répond nécessairement aux besoins des enfants.

L'enfant a des besoins moteurs. En cela, l'équipe veille à mettre en place un coin permanent avec des éléments de motricité pour que l'enfant puisse grimper, sauter, exercer son corps...

L'enfant a des besoins physiologiques notamment de temps de repos. Aussi, outre l'espace de repos, il est mis en place des coins douillet, confortable avec tapis et/ou canapés pour que l'enfant puisse s'y isoler.

L'enfant a des besoins affectifs. Pour l'enfant, être accueilli en structure constitue une séparation d'avec son parent. Pour le sécuriser au sein de la structure, l'enfant a à disposition un casier personnel où il peut entreposer ses affaires. L'enfant peut avoir s'il en a besoin son « objet transitionnel » (doudou).

L'environnement est aménagé afin de favoriser le jeu. Les professionnelles tâchent d'installer un environnement riche, stimulant et sécurisant pouvant être modifié et enrichi par elles-mêmes mais aussi par les enfants. L'aménagement de l'espace doit permettre à l'enfant de s'approprier des repères stables. C'est un espace de ritualisation importante : l'enfant doit pouvoir retrouver les mêmes objets, les mêmes personnes, les mêmes sensations sécurisantes.

Un lieu de vie clair et organisé, lisible et ordonné invite l'enfant à jouer, lui offre les repères dont il a besoin pour grandir. Les professionnelles rangent régulièrement et mettent en scène les espaces, de façon cohérente pour maintenir le lieu « prêt à jouer ». Lorsque chaque chose est à sa place, on montre l'exemple et les enfants eux-mêmes rangeront à leur tour (par imitation).

Les jeux/jouets sont rangés dans des caisses étiquetées avec photo dans un lieu bien précis pour faciliter la proposition de jeu, le roulement des jeux, leur rangement, ...

3-1-4-4 La place du professionnel

Le professionnel doit tenir compte de l'enfant, de ses capacités, de l'environnement et du matériel. Il doit faciliter la participation. Les explications et les consignes doivent être claires et précises. Il faut laisser le champ libre à l'imaginaire et à la créativité. Il est alors intéressant de réfléchir à la place que doit tenir le professionnel. Chacun des modes d'interventions suivants peut-être adopté en fonction des moments et des objectifs que se fixe le professionnel.

- ❖ **La libre action ou le laisser faire, le laisser jouer** : le professionnel laisse les enfants s'exprimer en fonction de leurs envies et de leur imaginaire. Les enfants peuvent trouver eux-mêmes leurs activités. Le professionnel se doit d'être disponible, de veiller à leur sécurité et d'observer le déroulement des activités.
- ❖ **L'action orientée ou le donner à faire, le donner à jouer** : le professionnel met à disposition du matériel que les enfants vont pouvoir librement utiliser. Le professionnel doit laisser à chacun la possibilité de découvrir par lui-même mais il doit aussi se montrer disponible si certains demandent une aide.
- ❖ **L'action dirigée ou le faire faire, le faire jouer** : le professionnel conçoit, met en place, anime l'activité. Ce mode d'intervention permet de faire découvrir de nouvelles activités.
- ❖ **L'action partagée ou le faire avec, le jouer avec** : le professionnel participe à l'activité si l'enfant le sollicite. Il est dans l'activité et crée ainsi un rapport différent avec l'enfant.
- ❖ **La non action ou le ne rien faire, le pas jouer** : le professionnel doit permettre à l'enfant de ne pas avoir envie de... les périodes de non-participation permettent à l'enfant d'imaginer, de rêver, de se poser et de réfléchir sur lui-même. Ces temps sont indispensables.

Notre positionnement est de laisser l'initiative à l'enfant d'inventer son jeu tout en restant disponible pour lui, tout en soutenant ce qu'il fait par le regard, la posture, les mimiques et le langage. L'adulte a pour rôle d'éclairer le jeu de l'enfant et de porter un intérêt à ce qu'il découvre ou invente, à ce qu'il teste. L'idée, ce n'est pas d'occuper les journées de l'enfant, mais de proposer des jeux, du matériel, tout en ne sachant pas ce que l'enfant va en faire.

Autrement dit, les professionnelles doivent porter une grande attention à ce que fait l'enfant, l'observer, participer parfois à ses jeux lorsqu'il les y invite. Et surtout, elles encouragent l'enfant dans ses expériences. C'est par cet accompagnement là que l'enfant apprend et développe ses différentes intelligences.

3-2 Les parents et la structure

3-2-1 L'adhésion au projet

Le projet est un réel outil de travail puisqu'il sert de ligne directrice pour les professionnelles. Celles-ci s'en réfèrent afin d'avoir le même discours et d'être cohérentes dans le travail qu'elles réalisent tous les jours auprès des enfants et des familles.

Il a pour objectif d'établir un cadre pédagogique et de définir avec précision le type d'accompagnement opéré par les professionnelles auprès de votre enfant.

Cela permet également d'instaurer une relation de confiance entre les parents et les professionnelles, avec une transparence totale sur le travail quotidien de nos équipes et l'accompagnement de vos enfants. En tant que parents, vous pouvez ainsi avoir connaissance de la manière dont nous nous occupons de vos enfants, mais également avoir connaissance de nos principaux objectifs pédagogiques mis en place chaque jour.

Les familles sont invitées à lire le projet de la structure dès leur 1^{er} rendez-vous voire avant même de s'inscrire. Car choisir d'inscrire votre enfant au sein du multi accueil Capucine, c'est adhérer au projet et aux valeurs portées.

3-2-2 La communication et la relation de confiance

La réussite de l'accueil de l'enfant se construit par un accueil de qualité garanti par des professionnels qualifiés et disponibles mais également par une relation de confiance créée progressivement avec les familles. Chacun veillera à être attentif à la qualité des échanges, au respect des autres enfants accueillis et au respect du fonctionnement de l'établissement en :

- ❖ Prenant le temps d'échanger en se rendant disponible lors des transmissions quotidiennes pour créer un lien autour des besoins de l'enfant
- ❖ Partageant avec la direction de l'établissement ou le professionnel référent tous ses questionnements afin de désamorcer des malentendus ou incompréhensions et se rassurer sur les conditions d'accueil de son enfant
- ❖ Informant le personnel qui accueille son enfant des événements familiaux vécus par l'enfant, des maladies ...

Le professionnel lui-même fait part de la journée de l'enfant, de ses réussites...

La direction et le personnel de l'établissement veillent à ce que les parents soient bien associés à la vie de leur enfant dans l'établissement pour assurer la meilleure complémentarité possible entre l'action des parents et celle de la crèche.

Tout le personnel est tenu à la discrétion professionnelle.

Des affichages sont prévus dans les établissements pour informer les familles sur la vie de l'établissement, l'actualité des événements sur la collectivité, l'actualité sanitaire et les grandes campagnes de prévention nationales.

Un portail famille est utilisé. Les parents se voient attribuer un lien de connexion et un compte famille. Celui-ci leur permet de rentrer les informations de leurs enfants, d'avoir accès à leur planning, leurs factures.

3-2-3 Ecoute, accompagnement et soutien

Le multi accueil se doit d'être un lieu d'écoute, d'échanges de partage. Les professionnelles de l'équipe se doivent d'être attentives aux demandes et besoins des familles. Dans la limite de leurs connaissances et de leur rôle, les professionnelles accueillent la parole des parents et les accompagnent dans leur rôle. Les professionnelles de l'accueil sont formées au développement moteur, psycho-social et affectif de l'enfant, elles sont à même d'avoir des observations sur l'enfant et peuvent être amenées à vous faire part de leur réflexion.

Suivant les demandes et les besoins des parents il est possible que les professionnelles les orientent vers un professionnel plus compétent, mieux adapté à la situation qu'ils rencontrent. Savoir orienter les parents vers les services ou personnes compétents fait partie intégrante du travail d'une équipe petite enfance.

De plus, au sein du multi accueil, les parents ont à leur disposition des prospectus/des affiches sur différents sujets.

3-2-4 Le partage

Les parents sont invités à entrer dans les lieux de vie de leurs enfants et sont libres de pouvoir échanger avec les professionnelles de la structure.

Les parents sont conviés aux manifestations de la crèche (notamment au moment des fêtes de fin d'année et au mois de juin).

Chaque année, la crèche effectue la semaine de la petite enfance. Le thème est imposé et les parents sont invités à participer à travers différentes actions.

Pour les anniversaires des enfants, l'équipe du multi accueil Capucine a fait le choix d'organiser une journée « spéciale » à la fin de chaque mois, destinée aux enfants dans la section des grands. Les enfants confectionnent des gâteaux le matin en atelier pâtisserie. L'après-midi, ils partagent leur goûter d'anniversaire.

Les parents pourront s'ils le souhaitent participer à ce temps en ramenant des jus de fruits et/ou décorations.

Un book photo est créé par les professionnelles de la structure qui retrace la vie de l'enfant au quotidien. Il est redonné aux familles à chaque grande vacance pour qu'ils puissent voir évoluer leur enfant. Des photos sont également affichées dans le couloir de façon régulière.

ANNEXE 1 : LA CHARTE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT



Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

1 Pour grandir sereinement, **j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation** ou celle de ma famille.

2 **J'avance à mon propre rythme** et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. **J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace** pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

3 Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. **Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie**, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

4 Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, **j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance** mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

5 Je développe ma créativité et **j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles**. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

6 **Le contact réel avec la nature** est essentiel à mon développement.

7 **Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles**, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

8 J'ai besoin d'évoluer dans un **environnement beau, sain et propice à mon éveil**.

9 Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. **Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger** entre collègues comme avec d'autres intervenants.

10 **J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées** et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil, en application de l'article L. 214-11 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.

ANNEXE 2 : PLAN DE LA MAISON DE L'ENFANCE

